La Prévention Médicale

Erreur technique avec pompe intrathécale

Par Bruno Frattini, Expert en prévention des risques

Analyse des causes profondes

Facteurs de la grille ALARM	Éléments de contexte - Causes identifiées
Facteurs liés au patient	• Les antécédents médicaux et chirurgicaux de la patiente révèlent l'utilisation de la pompe à morphine intrathécale. • Au moment du remplissage du réservoir de la pompe, Mme Z. était autonome : elle s'est rendue seule à son rendez-vous de consultation. Son état de santé n'inspirait aucune inquiétude. • Les relations soignés-soignants n'appellent pas de commentaire spécifique : Mme Z. précise que jusqu'au jour de l'incident, le climat de confiance était installé et que le traitement instauré lui avait permis de retrouver un bon niveau de confort.
Facteurs liés aux tâches à accomplir	• Le remplissage du réservoir de la pompe à morphine intrathécale bénéficie d'un protocole de soins. Il est connu et le geste technique est enseigné par le médecin responsable de l'unité Douleur. • Le geste technique est prescrit et délégué par le médecin prescripteur. • Le matériel nécessaire à la réalisation du geste technique est décrit dans le protocole. • La prescription du médicament est conforme. • La fréquence d'approvisionnement de la pompe était de 3 mois. • Ce dispositif de soins n'a jamais été pris en charge aux urgences avant l'arrivée de Mme Z..
Facteurs liés à l'individu (professionnels)	• L'infirmière en charge du soin est une professionnelle qui présente une expérience conséquente : elle travaille dans le secteur douleur depuis 6 ans. • Elle réalise ce geste technique depuis le début de son affectation dans ce secteur. • L'équipe soignante des urgences n'avait aucune connaissance sur cette technique de soins, et aucun retour d'expérience sur ce type de complications.
Facteurs liés à l'équipe	• Les professionnels de l'équipe douleur ne signalent aucune difficulté de communication : ambiance décrite comme satisfaisante, avec des informations qui circulent bien entre soignants. • Les procédures et protocoles de soins du secteur douleur sont réactualisés. • La communication avec la patiente est décrite par les soignants comme aisée et saine : une patiente attentive aux consignes données et actrice de sa prise en charge. • La patiente explique que cette complication ne lui a pas été précisée.

	• Les professionnels de l'équipe douleur évaluent leur formation adaptée et suffisante pour réaliser les soins techniques confiés. • Aucun professionnel de l'équipe des urgences (personnel médical et paramédical) n'a rencontré une complication de ce type avec une pompe à morphine intrathécale.
Facteurs liés à l'environnement de travail	• Les professionnels de l'équipe douleur précisent qu'ils ont tous les équipements et consommables adéquats pour réaliser des soins conformes aux bonnes pratiques et procédures institutionnelles. • Les effectifs et les compétences présentes ce jour-là n'appellent pas de commentaire particulier. • La charge de travail de l'équipe paramédicale douleur est évaluée comme lourde, car 6 patients ont été rajoutés au planning de soins par les médecins du secteur ce jour-là. Il est précisé que la prise en charge de Mme Z. a débuté avec 40 minutes de retard par rapport à l'heure de rendez-vous. • Le suivi par l'équipe douleur de la patiente est tracé sur un dossier patient informatisé spécifique, mais qui n'est pas accessible par l'équipe des urgences. • Les professionnels de l'équipe des urgences n'ont jamais bénéficié d'une formation sur ce type de dispositif médical, et plus encore n'ont pas l'équipement ad'hoc pour arrêter le fonctionnement de la pompe à morphine. • La charge en soins du secteur des urgences est évaluée « habituelle » avec un temps d'attente de 2 heures pour cette période de la journée.
Facteurs liés à l'organisation et au management	• La mise en œuvre de cette technique de soins au sein de cet établissement de santé est parfaitement définie, et les coopérations entre spécialistes de la douleur et les neurochirurgiens sont construites de concert et dans le respect des bonnes pratiques. • Ce type de complications n'a pas été évalué par les professionnels de santé comme probable (le respect strict des règles techniques et des recommandations fournisseurs doit garantir un niveau de sécurité optimal à la patiente). • De plus, le partage d'informations entre secteurs de soins n'a pas été organisé (pas de cartographie de risques pour ce secteur avec étude d'impacts pour les acteurs potentiellement concernés, notamment le secteur des urgences).
Facteurs liés au contexte institutionnel	• Le contexte financier de cet établissement présente un déficit structurel depuis plusieurs années. • Pas de déclaration d'EI recensé de cette thématique depuis les 36 derniers mois.